**Réunion du groupe Herbes Folles**

Lundi 16 septembre 2024 18h-19h30

Présents : Cindy, Marie Madeleine, Valérie, Christian, Jean Baptiste, Arnaud

Excusée : Anne Claire Peter

Echos des opérations précédentes

* CR et Echange sur la rencontre avec resp espaces verts de Bisscheim
  + Questions que ça nous pose pour la stratégie vis à vis des municipalités :
  + Veut-on toujours les cibler ? le faire une par une ? En accompagner un spécifiquement ? Cibler les moins avancées ? Aller vers du groupe ? les gestionnaires d’espaces verts sont-ils les meilleures cibles ?
  + Conclusion : il faut voir petit à petit. Pour l’instant, en cibler 2 et attendre pour voir ce qui émerge.

Pistes pour la suite

* Révision de la charte d’aménagement des espaces publics et naturels prévue le lendemain le 17 septembre. Présentation des enjeux par Christian et Arnaud. Intérêt du groupe. Marie Madeleine et Arnaud iront.
* **Prochaines « cibles » :**
  + - Présentation de la mini étude sur les sites webs des différentes municipalités de l’eurométropole.
    - Nous décidons d’aller rencontrer les responsables espaces verts à Vendenheim (Arnaud) et la Wantzenau (Christian)
    - A noter qu’Anne Claire a aussi proposé Crédit Mutuel, Maison de retraite de la Robertsau, CSM France à Bischheim, Espace Militaire rue Jacques Kablé (2025 ?)
* **Support à la communication des organiations :**  Cindy va travailler sur un résumé des la brochure en 1 feuille, qui permettrait de fournir un support aux municipalités et entreprises qui souhaitent communiquer sur la gestion différenciée.
* **Formation** :
  + - Anne Claire a proposé une visite des espaces verts de son usine, un soir vers 17h30. Framadate à organiser car la plupart sont partants.
    - Valérie cherchera un lien avec les espaces verts des rives du Bohrie, pour éventuelle visite/formation sur place.
    - En réserve: ANR Geispolsheim. Contact Yves Holl proposé par Christian.
  + **Cloud** : Jean Baptiste met en place un espace partagé, avec notamment un questionnaire de diagnostic (basé sur le questionnaire destiné initialement aux municipalités) et un argumentaire. Ces supports pourront ensuite être améliorés et complétés en ligne.

Prochaine réunion : A déterminer, dans 2 mois environs.